

Mon ex mari me nargue, j'assume seule l'éducation de notre fille

Par magguy971, le 04/03/2016 à 09:52

Bonjour, je suis perdu. Je suis divorcé depuis 5 ans j'élève éduqué et entretien seule ma fille de 8 ans et ce depuis sa venu au monde. Son père appel quand il veut une à deux fois par année sauf quand il se retrouve en prison. Là il appel quasiment tous les jours. Il doit une pension de 100eur mais pareil il ne paye que quand il est en prison. Et pas régulièrement juste quand il veut.en tout de sa part j'ai reçu 800eur. En 8 ans.ma question est qu'elle sont mes possibilité en terme juridique car je ne sais strictement rien de sa vie. Ni adresse, ni numéro de téléphone. Il en change souvent. Nos seuls échanges c'est lorsqu'il m'envoie des photo de lui avec de grosse voiture, des motos, des chaussures et vêtements de marque. Quel sont mes droits ? Merci d'avance pour votre aide.